

Procédure de réorientation 2025-2026

La procédure de réorientation concerne les étudiants de 1^{ère} année (licence, BUT) inscrits à Université Côte d'Azur, qui souhaitent intégrer une première année de licence non-sélective. Elle peut également s'appliquer aux étudiants en année supérieure, qui désirent se réorienter en 1^{ère} année de licence non-sélective.

Sont concernés par cette procédure les étudiants qui souhaitent se réorienter dans un autre portail de licence, ou dans une autre mention de licence pour les portails SHS, LLAC. Pour se réorienter au sein du portail Sciences et Technologie, les étudiants sont invités à se rapprocher du Référent Orientation et Suivi Pédagogique, M. Daniel GAFFE.

Les étudiants admis via « Etudes en France » peuvent se réorienter.

Voici les différents cas de figure pour une réorientation, ainsi que la procédure adaptée :

Filière d'origine	Filière demandée	Procédure
Licence A / BUT	Licence B	Dossier de réorientation
Double licence	Une des deux filières de la double licence	Changement d'IA après accord des responsables de la formation d'origine
Licence / BUT / Double licence / L.AS	Double licence	Pas de réorientation
Double licence	Autre filière	Dossier de réorientation
L.AS	Licence	Dossier de réorientation
Licence	L.AS	Pas de réorientation
L.AS	L.AS	Pas de réorientation

Les étudiants désireux de changer de filières dans les conditions exposées ci-dessus déposent un dossier sur la plateforme eCandidat : <https://ecandidat-uca2.univ-cotedazur.fr/>

Un live et des réunions d'information collectives seront organisés pour la campagne du 1^{er} semestre (mi-septembre 2025) et du 2nd semestre (autour du 1^{er} décembre 2025)

Pièces demandées : relevé des notes du bac (ou justificatif de convocation à la session de septembre), relevé des notes de l'année précédente (et de terminale si l'année précédente n'est pas la terminale), lettre de motivation et certificat de scolarité.

Les demandes seront ensuite soumises à avis des Responsables Orientation et Suivi Pédagogique (ROSP), avant d'être étudiées dans une commission, présidée par le Vice-président Formation pour validation.

Attention : Concernant les droits d'exonération se référer à la Délibération du Conseil Académique 2025-015 : *L'exonération partielle qui permettra de ramener le montant de leurs droits d'inscription au même niveau que ceux acquittés par les usagers français ou européens au sens de l'article R719-50 du Code de l'éducation à partir de l'année universitaire 2025/2026. Cette exonération concerne les étudiants extra-communautaires inscrits à Université Côte d'Azur durant l'année universitaire 2024/2025, ayant bénéficié d'une exonération durant l'année universitaire 2024/2025, pour préparer un diplôme national :*

- Jusqu'à la fin de leurs études dès lors que ces dernières sont effectuées sans discontinuité ;
- Qui sont admis dans un diplôme national de cycle supérieur dès lors que cette admission est effectuée sans discontinuité ;

- Qui sont redoublants dès lors que ce redoublement est effectué sans discontinuité;
- Qui sont en réorientation dans un autre diplôme national de même cycle ou de cycle supérieur dès lors que cette réorientation est effectuée sans discontinuité.

Dates de la procédure 2025-2026 :

1^{er} semestre :

- Du 12 septembre au 21 septembre 2025 (À noter qu'avant la fermeture de la procédure complémentaire de Parcoursup, il faut privilégier cette voie de réorientation si des places sont disponibles dans la filière souhaitée). Fin de la période de candidature de la procédure complémentaire Parcoursup : 11 septembre 2025.
- Commission autour du 2 octobre 2025

2^{ème} semestre :

- Du 1^{er} décembre au 14 décembre 2025.
- Commission autour du 15 janvier 2026.

Période spécifique aux L.AS :

A partir de l'année 2025-2026 la campagne réservée aux étudiants inscrits en Licence accès santé n'est plus proposée. Ces étudiants doivent participer aux deux précédentes campagnes pour se réorienter.

Contacts et coordonnées des Bureaux de la Réussite:

Coordonnées	Personnels
Bureau de la Réussite Trotabas Avenue Doyen Louis Trotabas 06050 Nice cedex 1 Bureau 107bis orientation-trotabas@univ-cotedazur.fr 04 89 15 25 98	Elodie RODRIGUEZ elodie.rodriguez@univ-cotedazur.fr Joëlle GOUDINEAU (permanences les mercredis et jeudis) joelle.goudineau@univ-cotedazur.fr
Bureau de la Réussite Carlone 98 boulevard Edouard Herriot 06204 Nice Cedex 3 Bureaux 168 Bâtiment L, 1er étage orientation-carlone@univ-cotedazur.fr 04 89 15 17 66 / 67	Virginie BADAMO virginie.badamo@univ-cotedazur.fr Nicolas MUSCAT nicolas.muscat@univ-cotedazur.fr
Bureau de la Réussite Valrose Avenue Joseph Vallot 06108 Nice cedex 2 Bureau 121 Bâtiment Petit Valrose, 1er étage orientation-valrose@univ-cotedazur.fr 04 89 15 16 22	Corinne MARGUTTI corinne.margutti@univ-cotedazur.fr Joëlle GOUDINEAU joelle.goudineau@univ-cotedazur.fr
Bureau de la Réussite STAPS 261 Bd du Mercantour 06200 Nice orientation-staps@univ-cotedazur.fr Permanence sur rendez-vous uniquement	Igor CARRE igor.carre@univ-cotedazur.fr Létitia COQUET letitia.coquet@univ-cotedazur.fr
Bureau de la Réussite Saint-Jean d'Angely 24 avenue des diables bleus 06357 Nice Cedex 4 Bureau 234 Bâtiment SJA1, 1er étage orientation-stjean@univ-cotedazur.fr 04 89 15 21 99	Delphine ISCAYE delphine.iscaye@univ-cotedazur.fr

Contact procédure: Fred MEERPOËL, Responsable du Service d'Orientation, d'Insertion Professionnelle et d'Accompagnement à la Réussite

frederic.meerpoel@univ-cotedazur.fr